

Paris, le 8 janvier 2021

COMMUNIQUÉ

La France est actuellement fortement touchée par l'épidémie de la COVID-19. Les dernières mesures gouvernementales annoncées jeudi soir ont étendu et prolongé le dispositif de couvre-feu, et maintenu la fermeture de certains espaces accueillant du public dont les ERP (Etablissement Recevant du Public), bars et restaurants ainsi que les lieux culturels et sportifs. L'IFCE ne peut donc pas recevoir du public.

L'ensemble du Bureau de l'Association France Complet a dû, la mort dans l'âme, se résoudre à **ne pas organiser en présence du public les Journées du Complet et le Cross Indoor prévus les 23 et 24 janvier à l'IFCE Saumur.**

La convivialité, le partage et les rencontres sont l'essence même de la réussite des Journées du Complet depuis 2011. Afin de maintenir ce rendez-vous annuel, nous avons déjà envisagé la possibilité d'organiser entièrement en visioconférence et à distance les conférences et clinics, sans risque pour les participants, intervenants et organisateurs.

France Complet propose donc pour la première fois les Journées du Complet 100% digitales !

Cette année, il y a moins de conférences prévues au programme mais celles-ci ont été sélectionnées en fonction de l'importance des sujets traités. Nous avons donc choisi de partager les interventions prévues avec le plus grand nombre de passionnés de concours complet.

Pour un petit prix, il y aura un accès à l'intégralité des conférences, dont certaines seront diffusées en live afin de maintenir l'interactivité entre les intervenants et le public. Un replay sera également proposé gratuitement à tous les participants.

Le Cross Indoor est intrinsèquement lié à l'organisation des Journées du Complet. Il ne pourra donc pas se dérouler car une telle épreuve engage des frais importants pour l'Association qui ne pourront pas être amortis par la billetterie.

Le stage prévu le 25 janvier avec Alexander Bragg est reporté à une date ultérieure car sa venue est actuellement compromise par les restrictions de circulation en vigueur au Royaume-Uni.

Modalités d'inscription et informations : www.francecomplet.fr